

Annexe 1 4/1 CP  
*[Signature]*

Envoyé en préfecture le 13/06/2023  
Reçu en préfecture le 13/06/2023  
Publié le 14/06/2023  
ID : 062-216204859-20230609-DELIBCM23\_14-DE

N° 23-14  
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON DE FRUGES  
COMMUNE DE LAIRES

Nombre de membres  
En exercice : 10  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de procuration : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAIRES**

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 09 juin à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente, sous la présidence de Mr Eric LAGACHE, Maire, en suite de convocation en date du 03 juin 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mmes Amélie RHODON, Jennifer BLONDEAU, Mrs Grégory HUCHIN, Guillaume DUFOUR, Christopher ANDRÉ, Jean-Gabriel DELATTRE.

Absents Excusés : Mmes Carole MONNIER, Ophéline LOMPRESZ, Mr Franck PLUQUET.

Mr Guillaume DUFOUR est nommé secrétaire de séance.

**Objet : SARL PARC EOLIEN DES MOUSSIÈRES**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'enquête publique du projet éolien de MATRINGHEM et VINCLY organisée du 12 juin au 12 juillet 2023 inclus par la SARL PARC EOLIEN DES MOUSSIÈRES, comportant 3 aérogénérateurs et de deux postes de livraison implantés sur les communes de Matringhem et Vincly.

Mr le Maire rappelle que conformément au Code de l'environnement, outre la version numérique, déposée dans les mairies dont le territoire est touché par le périmètre d'affichage, une version papier relatif à cette installation est consultable en mairie de MATRINGHEM, siège de l'enquête.

Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2023, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, donne un avis favorable pour le projet éolien « LES MOUSSIÈRES ».

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire de LAIRES, Eric LAGACHE

Acte rendu Exécutif après  
Dépôt en Sous-Préfecture le 13/06/2023  
Et publication ou notification le 14/06/2023  
Mr le Maire,



Annexe 2 1/1 CP  
aut

**DEPARTEMENT**

Pas-de-Calais

**COMMUNE AUDINCTHUN**

**ARRONDISSEMENT**

Saint-Omer

Registre des délibérations

**CANTON**

Fruges

L'an deux mille-vingt-trois, le neuf juin, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Samuel DUBELLOU, en suite de convocation en date du deux juin deux mille vingt-trois, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents :

DUBELLOU Samuel, CHABEL Solange, DENUDT Clément, DUCROCQ Jacques, FARDOUX Audrey, GODART Anaïs, LOISEL Valérie, PONCHEL Catherine, SOUDANT Maxime, TANFIN Raphaël.

Absents excusés : ISAAC Abel donne pouvoir à LOISEL Valérie, ROBBE Sébastien donne pouvoir à CHABEL Solange, DECUPPER Joffrey donne pouvoir à DUCROCQ Jacques.

DEMARTHE Sullivan – DURIEZ Emilie

Secrétaire de séance : GODART Anaïs

**Objet : avis sur le parc éolien des Moussières**

M. le Maire informe les membres présents que la société Valeco va implanter des éoliennes sur les communes de Matringhem et Vincly. L'avis est demandé aux communes limitrophes.

A l'unanimité, les membres ne s'opposent pas au projet et donnent un avis favorable.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Samuel DUBELLOU,

Rendu exécutoire par le Maire,

Compte-tenu du dépôt en sous-préfecture,

Le ...../...../.....,



REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

20 JUIN 2023

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>"

[pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr](mailto:pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr) <[pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr](mailto:pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr)>

vendredi 30 juin 2023 à 14:42 réception

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document PARC EOLIEN DES MOUSSIERES - MATRINGHEM

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Gérard ROLLIN, société COLAS

**Adresse de messagerie:**

[gerard.rollin@colas.com](mailto:gerard.rollin@colas.com)

**Sujet:**

Soutien au projet

**Message:**

Notre société COLAS, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département du Pas-de-Calais.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.